À batons rompus : notes scolaires d'un inspecteur

Autor(en): **Perriard, A.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **39 (1910)**

Heft 4

PDF erstellt am: **23.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1041214

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

pour me faire causer. Quand il allait bénir les granges et les fontaines, c'est moi qui l'accompagnais, portant d'une main le bassin d'eau bénite et le goupillon, et de l'autre un gros panier, dans lequel les ménagères déposaient généreusement leur tribut d'œufs après l'accomplissement de la cérémonie champêtre. Une fois, nous fîmes une si abondante moisson d'œufs, que je fus obligé d'aller vider mon panier à la cure, pour pouvoir continuer « nos bénédictions ». Ce jour-là, je fus naturellement le commensal de Monsieur le Curé, et l'on peut se figurer si nous nous sommes régalés d'une copieuse et délicieuse omelette.

Après le départ de M. Gothard, qui se retirait dans sa belle propriété de Prangy, Bel-Air fut plusieurs fois, et à de longs intervalles, desservi par des curés des paroisses voisines. (C'est sous l'un de ces desservants, qui venait de Montagny-les-Monts, que j'arrivai à Bel-Air.) Pauvre paroisse de B., que de fois elle a été veuve de pasteur. Cependant, il y eut successivement, comme curés attitrés, deux ou trois jeunes prêtres très zélés et éclairés; mais ne pouvant subsister avec le maigre revenu de la cure de B., ils n'y restèrent que trop peu de temps pour laisser après eux les traces durables de leur salutaire influence.

(A suivre.)

A BATONS ROMPUS

Notes scolaires d'un inspecteur.

...Le taux de l'amende des absences non justifiées n'est pas assez élevé. Que de fois des parents, peu soucieux de l'instruction de leurs enfants, — préfèrent payer 20 cent. pour une absence plutôt que de rétribuer un ouvrier qui leur coûterait davantage. Il va sans dire que des cas semblables ne se présentent guère dans les bonnes classes. Une fois de plus, nous nous plaisons à répéter que la régularité de la fréquentation est en relation directe avec l'amour que les élèves ont pour l'école.

...Quelques instituteurs manquent, quelquefois, de courage et d'énergie dans l'exécution du Règlement général des écoles, dans l'application correcte des programmes tracés chaque

année par l'inspecteur, comme aussi dans l'accomplissement de leurs devoirs. Car il est absolument nécessaire que le personnel enseignant habitue nos générations futures au travail, à l'ordre, à l'économie, à l'exactitude en toutes choses, au respect de l'autorité et de la loi, sans oublier l'amour de Dieu, de l'Eglise et de la Patrie.

...Le premier devoir professionnel du maître est de connaître les vrais principes de l'éducation et d'en étudier les conséquences pédagogiques. Et pour cela, l'instituteur doit étudier constamment, afin d'étendre et d'approfondir ses connaissances. Et c'est pourquoi nous aimerions voir nos maîtres d'école s'abonner à de bonnes revues pédagogiques et ne pas s'enticher de journaux ou revues à la mode, écrits — avant tout — pour les amateurs et les désœuvrés. Les ouvrages concernant l'éducation, — si nombreux à la Bibliothèque ou Musée pédagogique, — ne sont pas assez lus par le corps enseignant.

En général, on n'attache pas assez d'importance à l'éducation de la volonté. Nous manquons d'hommes de caractère. La faute en revient, — en partie du moins, — à l'école qui doit développer de bonne heure l'énergie de la volonté chez l'enfant.

...La bonne tenue des *cahiers* sera toujours et partout le reflet d'une bonne école. Par là, nous apprécions les méthodes d'enseignement et les résultats acquis. Une bonne *lecture* nous révèle invariablement le savoir, le jugement et le bon sens des élèves. Des *calculs* bien raisonnés, disposés avec ordre, rapidement et exactement résolus sont l'indice certain d'une classe où l'on cultive tout à la fois l'intelligence et le raisonnement. Le degré de culture et l'avancement des *cours inférieurs :* tout cela constitue pour nous le véritable critérium de la valeur réelle d'une école.

...Les conférences scolaires ont été suivies avec beaucoup d'intérêt et de ponctualité. Les comptes rendus qui ont été publiés dans le *Bulletin pédagogique,* comme aussi les travaux spéciaux des meilleurs instituteurs, prouvent que le personnel enseignant continue, — comme par le passé, — à étudier et à appliquer, dans la mesure du possible, les méthodes qui fournissent les résultats les meilleurs. La perfection n'existant pas ici-bas, il est évident qu'il y aura toujours quelques ombres au tableau, même le plus beau.

...Les cours de perfectionnement ont été tenus très consciencieusement par la généralité des maîtres. Il est vraiment regrettable de constater, — à l'occasion du recrutement fédéral, — que de fort bons élèves, — bien doués et bien préparés, — n'obtiennent pas toujours les notes qu'ils méritent. Ces décep-

tions sont dues, en partie du moins, au manque d'assurance de nos jeunes gens, qui sont timides à l'excès, surtout quand il s'agit d'examen, c'est-à-dire de choses sérieuses. Les bons élèves des écoles primaires progressent et font preuve de beaucoup de goût pour l'étude. Ils cherchent à s'instruire, parce qu'ils comprennent la nécessité d'une bonne instruction. Les faibles restent faibles, et c'est avec excessivement de peine qu'on peut les faire étudier un peu. L'école les ennuie, et les livres sont trop lourds et leur sont péniblement à charge ! — Et c'est tout.

A. PERRIARD.

RÉSUMÉ DE CINQ CONFÉRENCES RÉGIONALES

DU IVme ARRONDISSEMENT

En novembre et décembre 1909

Ces conférences ont eu lieu à *Onnens, Belfaux, Vuisternens-en-Ogoz, Cournillens et Arconciel.*

Les secrétaires de ces différentes réunions sont :

MM. *Andrey*, à Onnens ; *Bondallaz*, à Cutterwyl ; *Sugnaux*, à Villarsel ; *Guillaume*, à Barberêche, et *Huguenot*, à Arconciel.

Présidence de M. *Perriard*, inspecteur.

Le principal sujet traité est :

1° *Leçons de français selon la méthode dite de concentration* (durée : (½ heure) ;

2° *Une première leçon de chant* (durée : ½ heure).

* * *

ONNENS, le 29 novembre. — 1. M. Andrey débute par une leçon de lecture, donnée aux deux cours supérieurs. *Le bon serviteur*, chap. 16, page 23, du IIme degré, tel est le sujet. Mettant en pratique les excellents conseils donnés aux cours de vacances, par M. l'abbé Dr Dévaud, inspecteur, le maître impose la lecture silencieuse du chapitre, pendant qu'il distribue les tâches aux cours inférieurs.

Revenant à la lecture, M. Andrey demande s'il y a des choses, des mots incompris. Il passe ensuite aux interrogations du maître par les élèves et des élèves par le maître. Vient ensuite la lecture proprement dite avec explications des mots et des phrases un peu difficiles ; puis, le résumé au tableau noir et la reproduction orale du chapitre par quelques élèves.

Suit une leçon de *grammaire* sur la formation du féminin des adjectifs qualificatifs : la règle, puis les deux premières exceptions. La plupart des exemples sont tirés des chapitres déjà étudiés et l'exercice d'application du morceau qui vient d'être lu.